

LE MOBILIER, L'ICONOGRAPHIE
DES
ANCIENNES ÉGLISES PAROISSIALES
DE LA VILLE DE NANTES
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII
ET LA DEVOTION DES NANTAIS

Des anciennes églises autour desquelles, avant la Révolution, se groupaient les paroisses de Nantes, une seule subsiste encore : Sainte-Croix. A part son clocher, qui a été remanié, et à l'intérieur ses autels, elle est restée dans son état primitif. Saint-Nicolas, par contre, entièrement reconstruit au XIX^e siècle, est l'un des tout premiers monuments du renouveau gothique.

Des autres églises paroissiales, il ne reste plus rien (1) que les noms maintenus à quelques-unes des rues du vieux Nantes : Saint-Laurent, Saint-Denis, Saint-Jean, Saint-Vincent, Saint-Léonard. Il faudrait ajouter : Saint-Saturnin et Sainte Radegonde (2).

Saint-Clément, Saint-Similien (on disait encore au XVII^e siècle : Saint-Sambin), étaient alors paroisses de « forsbourg », hors des murs. Saint-Donatien, c'était la pleine campagne. Il fallait, dans les autres directions, aller chercher Chantenay ou Orvault.

Saint-Pierre, église mère et maîtresse du diocèse, n'était pas paroisse, comme c'était la règle pour la plupart des ca-

(1) Le Chanoine Russon a donné sur les *Anciennes églises et chapelle de la ville de Nantes*, à la Société Archéologique et Historique de la Loire-Inférieure, le 26 novembre 1954, une conférence dont le compte-rendu est relaté dans le *Bulletin*, t. XC, 1951, p. 111-115.

(2) La plupart ont disparu avant ou peu après la Révolution. De certaines il reste de vagues vestiges.

thédrales. Une cathédrale est paroisse de tout le monde, étant le siège de l'Evêque. Le service du chapitre y assurait de façon permanente la célébration de l'office. A quelque cinquante mètres — disons : quelque trente toises — un autre chapitre traduisait, de son côté, la piété des nantais envers Notre-Dame, dans la ravissante collégiale aujourd'hui, elle aussi, disparue. Notre-Dame était paroisse ; plus exactement, une chapelle en bas-côté dans l'église assurait le service paroissial.

De Notre-Dame, il est resté quelques vestiges transportés dans la chapelle de l'Oratoire, et nous connaissons l'église par quelques belles estampes. A part Saint-Nicolas, Saint-Donatien, dont il subsiste encore quelques reproductions, nous n'avons rien — aucun dessin qui nous donne une idée des autres églises, au moins que je sache.

Nous serons renseignés du moins sur leur mobilier et sur l'état des lieux tel qu'il se présentait dans la première moitié du XVII^e siècle, grâce à la visite pastorale qu'y accomplit en personne l'évêque, Mgr Gabriel de Beauvau, en 1638, et dont est conservé le procès-verbal (3). L'insistance y est apportée tout spécialement sur les différentes chapelles, énumérées les unes après les autres, et les statues qui les décoraient. Certains détails concernant le service paroissial, les nombreuses fondations et chapellenies, les confréries diverses jettent, au surplus, quelques lueurs sur la piété du clergé et du peuple chrétien dans la bonne ville de Nantes.

Gabriel de Beauvau était évêque depuis deux ans. Il était grand seigneur, devant sa promotion, pour une bonne part, à ses excellents et loyaux services au Roi pour l'armement de ses vaisseaux de guerre sur la côte de Provence en 1635 (4), par le fait même à la faveur du cardinal de Richelieu. Mais il était ecclésiastique très près de ses devoirs ; on doit même dire pieux, si l'on en juge par le soin tout particulier qu'il apporta aux communautés de la ville et à la formation de son clergé (5). Il apportait à l'épiscopat de Philippe Cospeau, passé à l'évêché de Lisieux en 1636, une suite suffisamment digne.

(3) *Archives de la Loire-Atlantique*, G 47.

(4) Abbé TRAVERS, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, Paris, t. III, 1841., p. 296-297.

(5) Si l'on en juge aussi d'après les synodes mentionnés par Travers, op. cit., p. 299, 314, 316, 325, 326, 340, en 1638, 1643, 1645, 1649, 1650. En 1658, il donnera le règlement du Séminaire, fondé initialement en 1642, confié au Sulpiciens en 1647. Cf. Alcime BACHELIER, *Essai sur l'Oratoire de Nantes*, Paris, 1934, p. 52-54 ; TRAVERS, p. 365.

**

La visite commence le 27 avril 1638 par la collégiale Notre-Dame. Monseigneur s'est fait assister des personnages les plus marquants de la chancellerie épiscopale, « Monsieur le Grand Archidiacre », dans l'espèce Etienne Louistre (6) ; « Monsieur l'Archidiacre de la Mée », Abel Ladore (7) ; « Monsieur le Grand Pénitencier », Michel du Breil (8) ; « Monsieur le Promoteur » et « pour greffier de l'officialité, Maistre François Bruneau », qui rédige le procès-verbal.

Messieurs le « Chevcier, Chantre, Chanoines, Chapitre et Choristes » de Notre-Dame se portent « processionnellement et en corps » à la rencontre de « mondit Seigneur » en son palais épiscopal, d'où il est conduit en ladite église. Monsieur le Chevcier, Messire François Feillet (9), célèbre en sa présence la messe du Saint-Esprit.

On sait quelles merveilles et d'art et de piété contenait la collégiale (10). L'autel majeur est surmonté d'un croix en vermeil. « La parure de ladite croix est gravée de petits rubis et enrichie des figures de la Vierge et de Saint-Jean ». Cette croix est une croix reliquaire, contenant des reliques de la Passion (11). Au pied de la croix, semble-t-il, est « représenté un casque d'argent », portant seize pierre précieuses (et il en a perdues), timbré en même temps d'un écusson de Bretagne. Sorte d'hommage ou d'ex-voto en permanence de la province fidèle.

Le saint ciboire est suspendu au-dessus de l'autel au moyen d'une poulie, selon le mode antique. Mais l'on s'inquiète déjà de ce procédé trop peu sûr : si la corde venait à casser ! L'usage du tabernacle se généralise de plus en plus à cette époque, et l'évêque Gabriel de Beauvau prescrit d'en faire un.

(6) Etienne LOUISTRE (ou Louytre) était archidiacre depuis 1622 avec Jean FOURCHÉ qui le devint en 1634. *Insinuations ecclésiastiques*, t. 29, fol. 207 ; t. 32, fol. 306.

(7) Ibid., t. 33, fol. 57.

(8) Ibid., fol. 25. Toutes ces nominations étaient de Philippe COSPEAU, prédécesseur de Gabriel de BEAUVAU. Chose curieuse, le procès-verbal de visite ne mentionne d'autre nom, à part celui de l'évêque, que celui du greffier, François BRUNEAU.

(9) Stéphane de la NICOLLIÈRE, *Eglise royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes*, Nantes, 1865, p. 228.

(10) L'ouvrage cité comporte de précieuses indications. Le plan hors-texte, p. 149, pourra permettre de suivre le détail de la visite. Le procès-verbal de celle-ci, en ce qui concerne Notre-Dame, y est reproduit p. 150-157. L'église fut détruite en 1866, « par manie de symétrie et d'urbanisme » (Chan. Russon, loc. cit. p. 112).

(11) Assez difficiles à identifier : « les quatre anneaux des eschelles (?) de Nostre-Seigneur ».

L'objet qui retient l'attention tout particulièrement c'est, dans le chœur, et au-dessus de l'autel semble-t-il, la belle statue de Notre-Dame, « de hauteur de trois pieds ou environ », mettons un peu plus d'un mètre, toute en argent doré et « plantée sur trois lions ». Elle porte en sa main, dans un petit vase, la relique insigne « qu'on nous a dit être du lait de la Vierge, et dont ledit chevchier a dict qu'il nous informera de la cognoissance qu'il en a ». Cette réserve a son importance. Elle répond à la préoccupation qui s'est fait jour, depuis le Concile de Trente, de ne pas donner prise aux protestants par les procédés d'une crédulité trop naïve, et, sans tomber dans les excès d'un scepticisme trop hâtif, de soumettre autant que possible chaque cas à la critique (12). La piété populaire n'a pas tous ces scrupules.

La statue offre un port charmant. La Vierge, sur son bras gauche, tient « un petit Jésus ». Elle est reine ; sa couronne est ornée de fleurons et son éclat est rehaussé de pas moins de quarante neuf pierre précieuses : sept fois sept.

Une autre relique mariale assez curieuse est un morceau de la pierre « sur laquelle estoit la Vierge lors de la Salutation Angélique »... Mgr de Beauvau n'a soulevé aucun problème critique sur cet objet. (12 bis).

La dévotion envers Marie avait une tendance, on le voit, à se concrétiser sur tout ce qui pouvait être de la Vierge un vivant souvenir. Les vocables aussi florissaient d'eux-mêmes comme pour témoigner de toutes les formes du recours. Notre-Dame de Nantes était invoquée, dans sa collégiale, sous bien d'autres titres : Notre-Dame de Patience ; Notre-Dame de Pitié, dont l'image était placée derrière le chœur ; Notre Dame de Recouvrance ; Notre-Dame de Bon-Amour, à laquelle le chanoine Jean de la Rive, au XV^e siècle, offrait une si belle prière (13). Chaque madone avait sa chapelle (14) ou du moins son image, statue ou tableau peint.

(12) Selon d'esprit du décret du Concile de Trente du 4 décembre 1563. Du point de vue de l'art Cf. Emile MALE, *L'Art Religieux de la fin du XVI^e et du XVIII^e siècle*, Paris, 1951, p. 7-10.

(12 bis). Il pourrait s'agir d'un emprunt à la « sainte maison » de Lorette.

(13) « J'ai recours à vous, ô Marie pieuse, afin que toujours vous soyez ma sauvegarde et mon secours, et que vous daigniez, très sainte Mère de Dieu, Vierge immortelle, me présenter à votre Fils dans son céleste palais. Et pareillement, douce amie de Dieu, rose printanière, étoile resplendissante, souvenez-vous de moi lorsque mon heure sera venue. » Ap. de LA NICOLLIÈRE, op. cit., p. 72, n. 1 (texte latin), 1410.

(14) Maître autel, N.-D. de Pitié, N.-D. de Bon Amour, N.-D. de la Rose, N.-D. de Patience, d'après LA NICOLLIÈRE pl. VI, p. 149. N.-D. de la Rose n'est pas citée, du moins sous ce titre, dans le procès-verbal de visite.

Il n'est maintenant que de porter ses dévotions ici et là, en faisant le tour de l'église, comme Monseigneur le fait lui-même. On vénérât, à Notre-Dame, un grand nombre de saints, formant à la Vierge Marie comme une cour d'honneur. Aucune idée directrice néanmoins dans leur choix, aucune classification hiérarchique dans leur disposition ne paraissent s'imposer. Peut-être faut-il faire une exception quant à la présence, dans le chœur lui-même, des deux statues de saint Vincent Ferrier et de sainte Pétronille : la Bretagne et la France ! Saint Vincent est le saint dont la voix, il n'y a pas si longtemps, a retenti sur la terre bretonne ; et, de sainte Pétronille, tout le monde sait que, fille de Saint Pierre, elle représente la « fille aînée de l'Eglise »... (15)

Voici, après un autel dédié à saint Julien, la chapelle appelée « des Havars et Guénouars », du nom des fondateurs qui l'établirent en 1533 (16). Elle a pour patron saint Jacques le mineur, dont la statue se trouve accompagnée de celle des deux Apôtres, saint Jean et saint Philippe. Au devant de l'autel est représenté « le crucifiement de Nostre Seigneur, autrement sa Passion, enrichie de personnages dorez ».

Autel de saint André et chapelle de Notre-Dame de Patience ou chapelle des Essarts, autre importante fondation (17). Elle comporte une statue de la Vierge, une autre de saint Philippe (deux fois nommé) et une troisième de sainte Catherine (18).

Chapelle de sainte Madeleine : l'image de la sainte est accompagnée de celle de sa sœur sainte Marthe et d'une autre de saint Jacques.

Chapelle saint Claude : autels de saint Eustache, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste.

Autel de Notre-Dame de Pitié, derrière le grand autel du chœur.

(15) Cf. Mgr René FONTENELLE, *Sainte Pétronille et la France à Saint-Pierre de Rome*, Paris, 1953.

(16) Fondée par Philippe Quesnouard, recteur de Saint-Tugdual, diocèse de Vannes, et chanoine des deux chapitres de Nantes. Il possédait une maison contiguë à la collégiale et l'y annexa en la transformant en chapelle. Cf. de LA NICOLLIÈRE, op. cit., p. 129.

(17) V. ibid. p. 389 et 250, pour la fondation (1475) de Philippe des Essarts, sieur de Thieux et de Lyé, maître d'Hôtel et pannetier du Roi, grand maître des Eaux et Forêts etc.

(18) Sur le culte de sainte Catherine dans le diocèse de Nantes, cf. Abbé Victor BOUCARD, *Notes sur quelques vieux saints honorés dans le diocèse de Nantes*, in *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-inférieure*, année 1947, p. 99-104).

Autel de sainte Catherine, avec une image de la Nativité de Notre-Seigneur.

Mais la plus somptueuse des chapelles est celle de saint Thomas, érigée par l'ancien chefcier de Notre-Dame Thomas Régis (19), devenu, en 1522, évêque de Dol. Il aimait tant son ancienne collégiale qu'il y légua son cœur, conservé dans cette chapelle, où chaque jour de la semaine, en vertu d'une fondation généreuse, se célébraient les services répétés, messes à notes ou à basse voix qui perpétueraient son intime dévotion (20). Saint André y est vénéré également, bien qu'il ait son autel déjà dans l'église (21).

Une autre belle chapelle, la chapelle saint Maurice. Elle contient un « tableau de la descente de croix, au côté de l'Épître » ; côté de l'Évangile : « un tableau de la Vierge et son petit enfant ». Du côté de l'Épître est encore représenté saint Gilles ainsi que « l'adoration des trois Roys ». Côté de l'Évangile encore : saint François regardant un crucifix dont il reçoit « le saint signal » (les stigmates). Au dessus de l'autel est « un autre tableau », enfin la statue de saint Maurice. Un vrai petit musée.

Chapelle sainte Marguerite, avec une Annonciation (22).

Autel de la Trinité. Des deux côtés sont deux petits tableaux, l'un représentant sainte Geneviève et l'autre Notre-Dame de Recouvrance.

A l'autel de Notre-Dame de Bon-Amour, statues de saint Nicolas, saint Simon et saint Pierre.

L'autel saint Fiacre est surmonté d'une Assomption (23.)

Un second autel de la Madeleine.

Chapelle saints Cosme et Damien, avec un tableau de la Vierge.

En tout, dans l'église collégiale, dix-huit autels, y compris l'autel majeur.

Aucun des doublets rencontrés, aucune multiplicité dans les dévotions, ne doivent surprendre. S'il n'y a pas de

(19) Autrement dit : Thomas le Roy, chefcier en 1505.

(20) LA NICOLLIÈRE op. cit., p. 114, 116.

(21) C'est de la chapelle saint Thomas que provient le porche sculpté (« de pierre de taille ciselée », dit le procès de visite : c'est à dire taillée au ciseau), transféré actuellement à l'entrée de la chapelle de l'Oratoire.

(22) Sainte Marguerite dans le diocèse de Nantes, cf. V. BOUCARD, op. cit., p. 104-108.

(23) Saint Fiacre : cf. V. BOUCARD, in *Bulletin de la Société Archéologique...* Année 1949, p. 61-67.

ligne directrice, de système dans l'ordonnance d'une iconographie prodigue, on ne peut y voir davantage le résultat d'une vogue quelconque à l'égard de tel ou tel saint. Ceux qui sont invoqués sont les bons saints traditionnels : des apôtres, des martyrs, des vierges, et des confesseurs priés partout pour le même honneur comme pour les mêmes besoins : tels les saints Cosme et Damien, ces médecins « anargyres », guérissant sans se faire payer, que priait de son côté la piété byzantine. Ce sont aussi des saints patrons ; car ce qui triomphe ici, c'est bien la piété individuelle, dans ce qu'elle a de plus spontané. Chapelle de saint Thomas, parce qu'on s'appelle Thomas et que les revenus de riches bénéfices (ce fut le cas pour Thomas Régis), permettaient ces largesses. Tel tableau plus modeste, au-dessus ou auprès de tel autel, n'a pas d'autre origine, à moins que ce ne soit un ex-voto. Tout le monde en profite en somme : c'est pour l'embellissement de la maison de Dieu, maison de Notre-Dame également.

Ils s'y plaisent si bien que même après leur mort, les paroissiens n'auront d'autre sépulture que la demeure bénie dans laquelle ils auront si souvent prié. Pas de cimetière pour la paroisse Notre-Dame, et les dalles recouvrent les générations de nantais qui sont là. L'inconvénient matériel commence à se faire sentir, d'autant que le Chapitre, en vue de freiner sans doute, impose des droits assez élevés : « dont on se plaint » (24).

Après la visite de l'église a lieu, l'après-midi, la visite du Chapitre (25). Le saint corps comprend les chanoines, à commencer par le Chefcier, chanoines vigoureux et alertes : les deux plus jeunes, Jean Moreau et Gilles Morel, doivent prendre « les ordres de prêtrise » aux prochaines ordinations : ils ont 24 et 28 ans. En plus, seize chapelains, ayant à leur tête un « maire » et six enfants de chœur attitrés. De quoi procurer leur éclat aux offices solennels.

Parmi le trésor de la sacristie, un objet sacré qui rappelle un souvenir tragique, le calice qu'offrit naguère, au comble alors sans doute de sa puissance, Pierre Landais, chancelier de François II et qui devait périr si misérable-

(24) Travers l'appelle une « hydre à quatorze ou quinze têtes », Op. cit. t. II, p. 274.

(25) Visite, fol. 3.

ment (26). Symbole de l'infortune des grands : le « calice de Landais » est en mauvais état » ; il faudra le raccomoder.

*
**

Le lendemain 28 avril, a lieu la visite de Saint-Nicolas, faite par les mêmes personnages. Le Recteur, « Vénérable et discret messire Jan Boullery est venu au devant de mondit Seigneur au bas des marches de l'église avec la croix et bannière et prebstres chantant ; et ayant mondit Seigneur entré en ladite église, ledit Recteur a célébré la messe, et après a esté vacqué à la visite ».

Monseigneur est allé en premier lieu « au tabernacle » — déjà façonné celui-là — « et a vu le saint ciboire et l'a posé sur l'autel et a chanté *Tantum ergo* ». Il « l'a montré au peuple, l'a encensé ». Il y a, à côté de ce ciboire, dans le tabernacle, un autre petit ciboire tout préparé pour porter la communion aux malades.

Quelques lacunes dans le service divin. Les témoins synodaux, délégués par le conseil de fabrique pour porter librement devant l'évêque les remontrances des paroissiens, les signalent. Mais de quoi nous édifier certainement plutôt que d'y trouver scandale. De quoi se plaint-on ? De ce que, aux « bonnes festes » de l'année — fors les quatre principales : Noël sans doute, Pâques, Pentecôte et Toussaint —, les Matines ne sont pas chantées dans leur intégrité, alors pourtant que les prêtres y sont tenus : on ne chante qu'un nocturne ! Et d'où vient le motif d'une telle négligence ? Les prêtres, même « lors du service de grand'Messe, au lieu d'être à chanter, ils sont à confesser et ainsy le service n'est chanté ny fait comme il doit ». La liturgie cède le pas devant la pastorale. Mais quel indice précieux pour nous et de l'assiduité à la pratique religieuse, occasion d'un tel encombrement aux abords du confessionnal, et du zèle des paroissiens envers les belles cérémonies ! Il y a pourtant huit prêtres à Saint-Nicolas, plus deux sacristes ; et ils ne peu-

(26) Pierre Landais, ancien tailleur d'habits, devint trésorier de Bretagne et favori du Duc. Les Seigneurs de Bretagne obtinrent, non sans luttes, sa disgrâce et Landais fut pendu à Nantes le 19 juillet 1485. Il devait être bientôt réhabilité par François II et reçut alors à Notre-Dame une sépulture honorable dans l'enfeu de la chapelle Saint-Jacques, qui avait été édifiée par ses soins. Jusqu'en 1790, il sera célébré chaque jour à Notre-Dame, une messe pour le repos de son âme. Cf. LA NICOLLIÈRE, *op. cit.*, pp. 97-98.

vent suffire... Comment trouver une solution ? En voici une que dicte Monseigneur : « Pendant la grand'Messe la moitié des prebstres se tiendront alternativement les uns après les autres au chœur pour faire le service divin, les autres à confesser ». Et ceci sous peine de payer... une amende à la fabrique. Les « fabricqueurs » seront chargés à l'avenir de veiller à l'observation de l'ordonnance, pour en informer l'Ordinaire. Et l'on nous parlera, de nos jours, et de « chrétiens adultes » et de « promotion du laïcat » : nous n'avons rien inventé !

Zèle pour l'office divin ? Les prêtres ont leurs plaintes eux aussi, et ici encore combien édifiantes ! Quand ils sont au chœur pour chanter, il y a tant de monde au lutrin (27) que c'est un désordre. Leurs objurgations s'avèrent inutiles. Sentence : personne d'autre que les « fabricqueurs » n'aura droit de chanter au lutrin.

Pendant l'octave du Saint-Sacrement et les six jours avant Noël, il y a office public tous les jours.

Voici maintenant la description de l'église.

Au-dessus du maître autel, une « image », autrement dit une statue de saint Nicolas, surmontée au sommet de celle de la Vierge, et, à la contre-table — c'est-à-dire sur l'encadrement formant le fond du rétable — une « descente du Saint-Esprit ».

Douze chapelles avec leur autel.

Autel de Saint-Sauveur, avec les « images » du Sauveur, de saint Maurice, saint Martin, saint Guillaume, saint Gilles. « A la contre-table, une Notre-Dame de Pitié au milieu des douze apôtres » — motif assez touchant et peu fréquent dans l'iconographie — « en relief » ; de chaque côté d'elle deux tableaux, savoir encore « une Notre-Dame » d'une part, et de l'autre un crucifix, en « platte peinture ».

Autel de la Vierge, « au hault duquel y a la représentation du Jugement, en bosse ; à la contre-table, l'image de Nostre-Dame » entourée de saint Joseph et de saint Joachim, « outre quatre anges, en bosse » ; « à costé, la salutation angélique, en platte peinture ».

Autel de sainte Catherine. Images de sainte Catherine, saint Jacques le majeur, saint Jean-Baptiste et saint Christophe, en bosse : quatre statues. La « platte peinture » du rétable représente Notre-Dame de Lorette.

(27) Littéralement : « au *retrin* ».

Autel de sainte Marguerite, il y a cinq statues : celle de la sainte, celle de saint Lucien : on n'a pas identifié les trois autres. La peinture du rétable représente saint Jérôme devant un crucifix.

Vient ensuite un autel non consacré : on n'y dit pas la messe. Il contient seulement un *Ecce Homo* placé bien ostensiblement sous une niche.

Autel de Notre-Dame de Pitié (déjà représentée à l'autel Saint-Sauveur) : statues de Notre-Dame, saint Fiacre, saint Jean l'Évangéliste. Un gracieux tableau montre, sur le rétable, saint Joseph tenant l'Enfant Jésus par la main.

Un autel en mauvais état ; la pierre en a été rompue et l'on n'y célèbre pas la messe. Il est appelé autel du Saint-Sépulcre en raison de la peinture du rétable.

Autel saint Roch : saint Roch, saint Félix, saint René, saint Denis, « en bosse ».

Autel saint Sébastien. Le saint a perdu les flèches enfoncées autrefois dans sa chair, de bois ou de pierre. Il y a autour de lui, sainte Madeleine, sainte Barbe (28), saint Julien, saint Étienne. La contre-table, cette fois, forme triptyque aux volets mobiles : au centre un couronnement de la Vierge ; de chaque côté, saint Pierre et saint Paul. L'effet doit être beau ; toutefois « avons ordonné, note Monseigneur, qu'à saint Sébastien sera mis des flèches ».

Autel saint Michel. Pas de représentation de l'Archange, mais les statues de saint Luc, saint Thomas, sainte Geneviève. A la contre-table « le petit Jésus preschant dans le Temple, en platte peinture ».

Cela fait au total, quarante statues au moins et six représentations de Notre-Dame, y compris les « plattes peintures ». De quoi provoquer les exécutions, à coup sûr, de nos modernes iconoclastes. La Révolution s'est chargée de la besogne.

Le trésor de l'église contient un grand nombre de reliques, la plupart mal identifiées ; elles sont là évidemment depuis des antiquités, car il n'est personne qui puisse en rendre compte. Le cimetière entoure l'église ; une galerie y sert d'ossuaire, comme autrefois en nos cimetières de Bretagne. Le cimetière comporte également une chapelle.

(28) Sainte Barbe : cf. V. BOUCARD, in *Bulletin...*, 1951, p. 60-68.

Outre les offices paroissiaux, à Saint-Nicolas comme ailleurs, des fondations multiples perpétuent la dévotion. Toute la semaine en est remplie.

Le service du lundi ne comporte pas moins de trois grand'messes ; la première, avec procession, « immédiatement après la porte ouvrante », est pour les trépassés. Cette fondation a été annoncée dès la veille, dimanche, à l'issue des vêpres, par le chant des « respons des morts ». La fondation est de noble homme Jean Guischarde.

A Saint-Nicolas une confrérie est fondée en 1613, sous le pontificat de Mgr de Bourgneuf en l'honneur du Saint-Sacrement (29) ; Messire Etienne Louistre était alors curé de cette paroisse. Les frères et les sœurs de cette confrérie ont établi à perpétuité une grand'messe pour ce jour, avec également procession puis salut du « très saint et auguste Sacrement ». On fait, à l'offertoire, une prière spéciale pour les défunts de la confrérie, et, après la messe, il y a *Libera*.

La troisième grand'messe du lundi est celle du Saint Nom de Jésus ; une fondation particulière. Prière à l'offertoire et *Libera* après la messe, pour le fondateur.

Mardi. Procession, grand'messe et salut du Saint-Sacrement. Prière à l'offertoire et *Libera*. Seconde « messe à haute voix » de l'office des trépassés. Fondation de défunte damoiselle Marie des Roussiers, dame de la Chalonnaire.

Mercredi. Deux grand'messes : l'une du Saint-Sacrement (avec procession et salut), l'autre du Saint Nom de Jésus, la grande dévotion du XV^e siècle depuis Saint Bernardin de Sienne (30).

Jeudi. Procession, Messe et salut du Saint-Sacrement.

Item le vendredi. En plus, à l'autel de Notre-Dame de Chandeleur (l'ordre de la visite n'a pas mentionné cet autel) une « messe à basse voix fondée par défunte honorable femme Margueritte Bretineau, veufve d'honorable homme Michel Couperie ». Cette personne mérite bien une mention spéciale, car c'est à elle qu'a été due également — on ne nous dit à quelle date — la sonnerie et « timpan de la grosse cloche de midy et six heures du soir de tous les jours de

(29) Cf. TRAVERS, op. cit., t. III, p. 177-178.

(30) Cf. Paul THUREAU-DANGIN, *Saint Bernardin de Sienne*, Paris 1926, p. 145-151.

l'année en mémoire de la salutation angélique » (31). A l'autel Saint-Sauveur, autre messe basse.

Samedi. Procession, grand'messe et salut du Saint-Sacrement ; plusieurs messes chantées encore « de l'office de Nostre-Dame ». Les fondateurs sont « nobles gens » Gratien d'Aragon et Gratiennne Poullain, sa femme (32).

Chaque jour de la semaine a donc ainsi, inmanquablement — on l'aura remarqué — sa grand'messe du *Corpus Christi*, témoignage vivant de la piété des habitants de Saint-Nicolas envers le Sacrement de l'autel. Il en est ainsi du dimanche lui-même, en plus de la grand'messe paroissiale ; et toujours avec procession et salut, lequel se donne après la grand'messe (33).

Certaines solennités de l'année comportent également des usages liturgiques surérogatoires. Aux fêtes d'Apôtres, par exemple, à la fête de saint Martin et durant tout le cours de l'octave de la Fête-Dieu, nous avons à Saint-Nicolas, premières et secondes vêpres, matines et grand'messe. L'auteur de cette fondation magnifique est Pierre d'Espinose (34) avec Martine de Billy sa femme.

« Messieurs les marchands traficquants en Hespagne » ont grand'messe à eux le dimanche de la Septuagésime. Ce sont eux qui ont donné en outre la « grande croix d'argent » qui domine l'autel principal ou sert aux processions. La confrérie d'Espagne, à Nantes, ou Confrérie de la « Contrac-

(31) Il s'agit de Michel COUPERIE DE LA CARISIÈRE, échevin de 1606 à 1608 ; cf. René KERVILER, *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, t. XI, Rennes, 1899, p. 25.

(32) La famille Poullain s'était intéressée dès les origines à la fondation de la confrérie du Saint-Sacrement à Saint-Nicolas, du moins Marguerite Poullain, femme du sieur d'Espinose. TRAVERS, loc. cit. — Gratien d'Aragon, sieur de Belesbat, fut échevin de Nantes en 1578-1579. Les Aragon étaient une famille originaire d'Espagne ; cf. R. KERVILER, op. cit. t. I, Rennes, 1886 p. 247.

(33) Sur les origines du « salut » du Saint-Sacrement, cf. Edmond DEMOUTET, *Le désir de voir l'Hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*, Paris, 1926, chap. IV, p. 91 ss. Le XVII^e siècle connaît bientôt un développement notable des saluts du Saint-Sacrement, plus par réaction contre la dogmatique protestante que par suite de la dévotion du Moyen-Age à « voir l'Hostie ». Nous sommes, en 1637, à l'époque où ce développement commence à se faire jour. — Après la grand'messe paroissiale du dimanche, autre messe basse, à la manière de notre service paroissial actuel.

(34) Il s'agit soit de Pierre d'Espinose des Angles, conseiller au Présidial de Nantes, sous-maire de Nantes en 1624 ; soit, moins probablement, de Pierre d'Espinose du Vauzay, échevin de 1632 à 1634 ; cf. KERVILER, op. cit. t. XIII, p. 252 (leurs alliances matrimoniales ne sont pas indiquées). Les Billy étaient une vieille famille de Bretagne.

tation » a son origine en 1601 ; elle groupait la colonie des familles espagnoles que le commerce avec Bilbao avait introduites dans la ville dès la fin du XV^e siècle. Il n'était aucune « tractation » à l'époque qui ne s'accompagnât d'un patronage religieux (35).

Les donateurs du pain béni le jour de Pâques sont récompensés le lendemain par une messe célébrée et chantée à leurs intentions. Il y a procession pour les mêmes le dit jour, plus seconde grand'messe le mardi.

Le jour de l'Invention de la sainte Croix, 3 mai, est fête encore pour « messieurs les marchands et trafiquants en Hespagne ».

« Au jour et feste de Messieurs saints Donatien et Rogatien, premières vespres, matines, grand'messe, secondes vespres et *Libera* ». Mêmes dispositions pour les fêtes de sainte Madeleine, saint Laurent, la décollation de saint Jean Baptiste, saint Michel, saint Clair. Les noms des fondateurs se retrouvent parmi les vieux noms nantais, Aubry, Moreau, Langlois ; et l'on n'en finirait plus si, au surplus de ces obligations hebdomadaires ou festives, il fallait relever les anniversaires et services mensuels, le tout noté soigneusement.

Il est, en outre, certaines chapellenies importantes. On sait la différence entre la chapellenie et une simple fondation. La fondation se trouve assurée par une rente, la chapellenie suppose d'ordinaire un bien-fonds, capable en bonne règle de suffire à l'entretien d'un prêtre, et comporte parfois une chapelle particulière soit à l'intérieur de l'église soit au dehors (36). Les fondateurs, en raison de l'importance même du don, seront assez souvent eux-mêmes personnages d'importance. Ici, à Saint-Nicolas, Messieurs du chapitre de Notre-Dame de Nantes ; les religieuses carmélites, mais sur fondation de Monsieur d'Acigné (37) ; le recteur de Sautron. Le chapelain est choisi sur présentation du patron de la chapellenie, héritier de la fondation, à moins qu'il n'en soit distingué par l'acte de fondation lui-même ; ainsi pour la

(35) cf. Paul JEULIN, *L'évolution du port de Nantes*, Paris, 1929, p. 144-145, et M. DUGAST-MATIFEUX, *Nantes ancien*, Nantes, 1879, p. 425. Les Aragon et les Espinose étaient de ces familles originaires d'Espagne.

(36) Sur le « droit ancien » concernant les chapellenies, cf. J. DENIS, *Dictionnaire de Droit canonique*, Paris, t. III, 1942, col. 527-528.

(37) Les Acigné étaient une très ancienne famille de Bretagne, alliée aux ducs. Cf. R. KERVILLER, op. cit. t. I, p. 40-44. Il est difficile de dire de quel sieur d'Acigné il peut s'agir ici. Deux Acigné furent évêques de Nantes, au XV^e et au XVI^e siècles.

chapelle des carmélites, qui est à la présentation de Monseigneur le duc de Brissac.

*
**

Saint-Saturnin est visité le même jour, 28 avril, l'après-midi.

Le recteur, Jean Bourget vient au devant de l'évêque. Il est suivi par un nombreux clergé. Les « prêtres du chœur », à Saint-Saturnin, sont au nombre de six, dont quatre confesseurs plus deux sacristes, qui confessent également ; sans parler du nombre imposant des « prêtres habitués », et qui ne sont pas oisifs : onze entendent les confessions.

Les paroissiens, on le voit, seraient mal fondés à se plaindre. De fait, ils n'ont que des louanges à faire très particulièrement de leur recteur, ponctuel en tous ses devoirs, tant pour la célébration des offices que pour l'administration des sacrements. Le service religieux doit être vraiment beau, assuré qu'il est par le concours d'un tel clergé : 25 prêtres ! On parle en plus d'un organiste, qui doit avoir quelque renom : Messire François de la Chapelle (38).

Le registre énumère onze autels, où nous retrouverions les saints qui nous sont familiers. Voici cependant saint Christophe, saint Antoine, saint Blaise, saint Mathurin, sainte Anne que nous n'avions pas vus encore. On imaginera du mieux qu'il se peut le maître-autel ainsi décrit : « Au milieu, le sacraire (ou tabernacle) ; au dessus, le ciel en pyramide de pierres » ; aux côtés, saint Saturnin, et Notre-Dame de Vie, un joli vocable de la Sainte Vierge. Parmi les tableaux dans l'encadrement des rétables : une résurrection de Lazare, une dernière Cène, un « trépassement de la Vierge ». Le tout est en fort bon état ; tout au plus si le groupe de la Sainte Trinité, « eslevée en bosse », à l'autel du même nom, a perdu sa colombe. « Ordonnons, fait inscrire Monseigneur, qu'elle sera remise ».

Les fondations sont moins nombreuses et moins régulières qu'à Saint-Nicolas. Elle se rapportent ici encore au Saint-Sacrement, au saint Nom de Jésus ; également au Saint-Esprit. Les chapellenies ont eu, parmi leurs fondateurs, les

(38) Non mentionné cependant par le *Mis de GRANGES DE SURGERES, Les artistes nantais*, Paris, s.d. (1898).

seigneurs d'Espinose et de la Rabatelière (39). On nous signale deux confréries, dont l'une, de Notre-Dame de la Cité, comporte deux messes par semaine, le jeudi pour les trépassés, le samedi en l'honneur de Notre-Dame, sans parler des « cinq festes de la Vierge » (40) où l'office a lieu au complet. L'autre confrérie est de saint Sébastien : quatre messes par semaine.

*

**

Sainte-Croix, à deux pas de Saint Saturnin (41) est visité le 29 avril.

L'église possède une importante relique de la vraie croix, pour laquelle les fidèles ont une grande vénération. Une autre relique de la Passion est un petit fragment arraché à « la montagne du Calvaire où fut crucifié Notre-Seigneur », ainsi que, dans le même reliquaire, un fragment de la grotte de Bethléem. Ce reliquaire est malheureusement en fort mauvais état, les vitres sont cassées. Il en est de même d'un « vieil reliquaire de bois mal en ordre et fort usé, dans lequel est le chef de Saint Blaise ». Ces points ont retenu dès l'arrivée l'attention de l'Evêque.

Les assistants, interrogés, se disent contents de leur recteur, vénérable et discret Messire Jean Langlois, docteur en théologie, non de la Faculté de Nantes, mais de Sorbonne. Et cependant il y a quelques négligences, qui les incommo- dent, dans l'acquittement des fondations. Ainsi, toutes les fêtes de Notre-Dame, il devrait y avoir service religieux, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, à la Saulzaie, et le service n'est pas accompli. On s'en étonnera moins, si l'on songe que les prêtres, pour nombreux qu'ils soient — cinq choristes, deux sacristes, douze prêtres habitués — ont

(39) Le nom de ces familles, dont la seconde est poitevine, se retrouve parmi celles en rapport avec le monastère de la Visitation, au XVII^e et au XVIII^e siècles. Cf. E. CATTÀ, *La Visitation Sainte-Marie de Nantes*, Paris, 1954, p. 128, 388.

(40) Les « cinq festes de la Vierge » sont à l'époque : la Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption. Il exista même en certains lieux une fête de « la Récollecion des Fêtes de Notre-Dame » qui en réunissait au surplus et en un seul jour le souvenir. Cf. COLVERINUS *Calendarium S.S. Virginis Mariæ*, Douai, 1638, t. II, p. 150, cit. ap. *Etudes Grégoriennes*, Abbaye de Solesmes, 1954, p. 190.

(41) On lira sur *l'Eglise Sainte-Croix de Nantes*, l'opuscule du Chanoine J.-B. Russon, Nantes, 1957, et celui de l'Abbé LAROSE sur *Notre-Dame de Bon Secours et Sainte-Croix de Nantes*, Nantes, 1949. — Le chevet de Saint-Saturnin donnait sur la place actuelle de Sainte-Croix.

peine sans doute à s'acquitter des fondations qui existent dans la paroisse et à la Saulzaie notamment. Un vicaire, au surplus, réside bien en permanence près de cette chapelle de Bon Secours, depuis 1443, date de sa fondation, mais comment pourrait-il, à lui seul, assurer le service divin ? Autre succursale plus ancienne, de Toussaint, dans l'île de Biesse, comportant trois prêtres de chœur. Elle a été fondée par Charles de Blois, au XIV^e siècle en dépendance de l'abbaye génovéfaine de Toussaint d'Angers ; on l'appelle, plus communément, chapelle de la Madeleine « sur les ponts de Nantes ». Sainte-Croix est une paroisse très étendue.

Il n'est que de parcourir les autels de l'église : onze avec le maître autel, comme à Saint-Saturnin (42), pour se rendre compte de la piété traditionnelle des paroissiens de Sainte-Croix à l'égard de la Vierge Marie, et de la manière dont ils unissent son culte à celui de la Passion.

Le « grand maître-autel » est dédié à la Sainte Croix dont la fête se célèbre au jour de l'Exaltation, 14 septembre « de tout temps immémorial ». La description offre à nos yeux quelque chose d'imposant, ne serait-ce qu'en raison de cette même « Pyramide, en bosse, de pierre », comme à Saint-Saturnin, et « qui a servi autrefois de sacraire ». Actuellement cet office est rempli, plus commodément peut-être, par un tabernacle, mais seulement de bois doré.

Cette « pyramide » n'est donc rien d'autre que l'une de ces tours eucharistiques (43) comme il en fut confectionné à partir du XIV^e siècle, véritables monuments que se sont efforcés de reproduire à Nantes même, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ces tabernacles, véritables flèches de clochers qui surplombent les autels actuels de Saint-Nicolas et de Saint-Clément. A partir de la fin du XVI^e et sur les prescriptions du Concile de Trente (44), on a visé au plus simple et en même temps au plus digne ; car ces pyramides, ajourées, laissaient « voir l'Hostie » en une sorte d'exposition permanente du Saint-Sacrement, ce qui appelait une adoration, qui, elle, ne l'était pas.

(42) Sans parler de trois autels que contient une chapelle qui est « derrière le maître-autel », sans doute dans l'abside de l'Église et qui sont en mauvais état.

(43) Cf. E. DEMONTET *Corpus Domini, Aux sources de la piété eucharistique médiévale*, Paris, 1942, 2^e partie, *Le culte de la Sainte Réserve au Moyen-Age I*. Des colombes eucharistiques aux tabernacles fixes, p. 52-72.

(44) Session XIII, *De Eucharistia*, cap. VI, can. 7.

Encadrant la pyramide, statues de saint Maurice et saint Julien. « Au bas, à la contre-table est le crucifiement de Nostre-Seigneur, en bosse, et aux costés, saint Thomas (auquel nous avons ordonné que sera remis un bras) ; l'autre, saint René ; lesditz saints sont dorés ». Il est difficile de bien réaliser cet ensemble, d'autant que, « dans le Chœur » est « plantée » une grande croix, sans qu'on se rende bien compte si c'est devant l'autel, derrière ou en côté.

Mais venons-en à Notre-Dame. Deux autels paraîtraient, à nos yeux faire double emploi. L'un, en effet, est en l'honneur de Notre-Dame de Consolation et comporte, en plus de « l'image de Notre-Dame, en bosse » qui est placée « en hault », une Notre-Dame de Pitié, en bosse également, elle-même « enchâssée, à la contre-table, dans un tableau de platte peinture » où est dépeinte l'Annonciation ; « autour duquel tableau sont plusieurs anges en bas-relief ». « Devant ledict autel est un ange suspendu tenant un chandelier en mains ». On voit déjà quelle profusion et quel encombrement et quelle répétition des mêmes thèmes, se mélangeant parfois entre eux !

Or, il y a, dans l'église, un autre autel à Notre-Dame de Pitié, dont nul n'a certainement l'idée qu'il puisse être en surcroît, même si, comme il semble, il fasse pendant à Notre-Dame de Consolation, de chaque côté du maître-autel. Ici la décoration comporte deux statues, l'une de la Madeleine et l'autre de saint Jean, entourant la statue de la Vierge des Douleurs, qu'accompagne au-dessous, à la contre-table, « l'adoration des trois Roys » — mages, « aussy en bosse ».

Il y a un troisième autel dédié à la sainte Vierge, Notre-Dame de Chasserans (45) qui est le siège d'une chapellenie dont le titulaire est Etienne Louistre, l'actuel grand archidiacre, un prêtre en grande réputation (46), et qui fut recteur de Saint-Nicolas. La Vierge est représentée ici tenant l'enfant Jésus.

A l'autel saint Michel, une Vierge encore, et que l'on va prier sous le vocable gracieux, encore qu'intéressé, de « Notre-Dame de Beau temps et bon ». Autel saint Jean, encore une Notre-Dame avec saint Jean, comme il convient, du

(45) Nous n'avons pu identifier ce lieudit (si c'en est un).

(46) Sur Etienne Louistre, cf. notre *Visitation Sainte Marie de Nantes*, Paris, 1954, p. 21.

reste, puisque c'est son fils d'adoption (47), avec aussi sainte Anne, saint Claude, saint Denis, saint Hervé et saint Symphorien (48).

Il existe une chapelle à part qui est appelée « du Prieuré de Saint-Martin ». Il s'agit de saint Martin, archevêque de Tours, et c'est l'évocation de toute une histoire, celle de la dépendance de Sainte-Croix à l'égard de l'abbaye de Marmoutier (49). Or l'autel saint Martin a sa statue de Notre-Dame. Sept statues de la Vierge peuvent donc être dénombrées en cette église Sainte-Croix.

Un autre autel mérite d'être mentionné, c'est l'autel dit « des Vierges ». Le bien nommé ! Il comporte l'image d'abord de sainte Ursule avec ses dix mille vierges, dont la foule du moins doit être esquissée; puis les saintes, toutes vierges : Marguerite, Emerance (50), Agathe, Suzanne, Luce, Barbe. Un peu à part, à la contre-table, sainte Hélène, mère de l'Empereur Constantin, dont la place convient bien en l'église vouée à la Sainte Croix dont elle fit l'invention, mais moins à cet autel, sans cela uniquement virginal.

Parmi les fondations, aux sept fêtes de Notre-Dame (on ne dit point lesquelles : à Saint-Saturnin, l'on n'en comptait que quatre), tout l'office : matines, premières et secondes vêpres, grand'messe. Cet office a été fondé par Mademoiselle Clavier, qui aura droit pour la circonstance à *Libera* et *De Profundis* ; elle a sa sépulture, du reste, à l'entrée du chœur, du côté de l'Evangile. C'est une bienfaitrice insigne.

La place était prise pour l'office : qu'à cela ne tienne ! « Nobles gens, Pierre Couperye, chanoine Théologal et archidiacre de Nantes et Jean Couperye (son frère), sieur des Jonchères et président au présidial dudit Nantes », ont

(47) JOAN, XIX, 26.

(48) La nomenclature des saints s'est enrichie d'un saint « moderne », saint Charles Borromée, canonisé en 1610. C'est sous la forme d'une fondation, celle de Charles Dumont, comportant le « salut de Saint-Charles » - chant d'un motet sans doute, avec l'oraison du saint - suivi du *Libera* et *De profundis*. Sur le culte de saint Symphorien à Nantes cf. Victor BOUCARD, *Notes sur quelques vieux saints honorés dans le diocèse de Nantes*, in *Bulletin de la Société Archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Année 1955, p. 34-37. Le Saint avait une chapelle à lui, au Marchix, extrêmement ancienne.

(49) Cf. J.-B. RUSSON, *L'Eglise Sainte-Croix de Nantes*.

(50) Sainte Emerance : cf. V. BOUCARD, op cit. *Bulletin de la Société Archéologique...*, 1952, p. 68-73.

fondé le chant des Litanies de la Vierge (51), pour les mêmes fêtes devant l'autel de Notre-Dame de Consolation avec messe basse et *De profundis* : leurs parents sont enterrés là.

Même chant de tout l'office pour la Fête « du Sacre » ou du Saint-Sacrement, pour le mardi de la Pentecôte. La dévotion au Saint-Sacrement est véritablement la caractéristique majeure de cette époque de ferveur chrétienne. C'est l'héritage du Moyen-Age, mais il faut y voir, en outre, une réaction contre les négations de la Réforme protestante. Tout l'élan de la piété catholique s'est concentré sur le mystère de l'autel (52). Ce mouvement du renouveau chrétien groupera ses efforts autour d'une Compagnie, qui est celle du Saint-Sacrement. Des confréries locales se sont fondées telle celle de Saint Nicolas, qui est récente ; d'autres, plus anciennes — celle de Sainte-Croix date de 1462 (53) — ont connu un regain de ferveur dû peut-être à l'appartenance de leurs membres, de certains tout au moins, à la célèbre Compagnie parisienne. Les fondations pieuses de Sainte-Croix témoignent, comme à Saint-Nicolas, du même « courant de dévotion eucharistique ». « Tous les lundys, sur les huit heures du matin, procession avecq port du Saint Sacrement » non seulement au dedans de l'église, mais « allentour », « et ensuite grand'messe ». « En l'après disnée, sur les cinq heures du soir en esté, sur les quatre heures en hyver, salut du Saint Sacrement ». Il en va de même le mardi et le jeudi. Les fondateurs pour les lundi et mardi ont été respectivement M. de Martigny et Raoul Charette, prévôt de Nantes. L'usage du salut du Saint-Sacrement après les vêpres

(51) Il existe dès le XII^e siècle des « *Litanies de Notre-Dame, la Mère de Dieu, Vierge Marie* ». Les litanies qu'on chante à Nantes sont vraisemblablement celles dites de Lorette, et appelées telles sans doute parce qu'elles furent imprimées pour la première fois en 1576, à la suite d'un opuscule concernant l'histoire de la « sainte maison ». C'est la dévotion même envers celle-ci qui fut la cause de leur succès. Cf. Dom M. BOVAL, o.s.b., *Les litanies de Lorette*, Charleroi, 1946, p. 84-195.

(52) Une bourgeoise de Nantes, Renée des Rochers, dame de Bellestre, commence sa correspondance avec sainte Jeanne de Chantal, par ces mots : « Jésus sanctifie votre âme par le Saint Sacrement ». A propos de la fondation visitandine, cf. E. CATTI, op. cit., p. 28.

(53) Fondée par Jean Chauvin, chanoine de Notre-Dame et curé de Sainte-Croix en 1462, érigée au nom de l'évêque Amaury d'Acigné en 1464. Cf. LA NICOLLIÈRE, op. cit., p. 235 et TRAVERS, t. II, p. 135. Les statuts en sont approuvés par l'archevêque de Tours en 1467, TRAVERS, p. 139. C'est cette confrérie qui est passée depuis à la Cathédrale de Nantes et y subsiste encore.

du dimanche (54) est introduit également par fondation privée, comme en témoigne du moins ici le cas de Sainte-Croix.

L'alliance des bonnes œuvres à la piété eucharistique était l'un des caractères propres de la Compagnie du Saint-Sacrement. Or, à Sainte-Croix a été fondé pour tous les dimanches un « cathéchisme », fait par « un prebtre en théologie ». Il faut entendre certainement par là, non l'instruction catéchistique faite aux enfants, mais un véritable cours d'enseignement religieux. On se demande, d'autre part, la raison de la fondation, au jour annuel précis du samedi de Pâques, d'une prédication à deux heures de l'après-midi.

Le jour de la saint Yves, 18 mai, il y a office des premières et secondes vêpres, des matines, la grand-messe « en faveur de Messieurs de la Justice ».

Sainte-Croix est une église au cœur de la cité, d'où l'importance des confréries qui y ont leur siège.

La plus ancienne est « la noble et dévote confrairye de la très Sainte Passion de Nostre-Seigneur ». Elle a été « fondée par les Ducs de Bretagne » (55) et elle est « composée des plus nobles notables de la ville de Nantes ». Son service religieux comporte une messe basse quotidienne, à cinq heures en été, six heures en hiver ; M. le Recteur de l'église doit s'acquitter de l'une d'elles, fidèlement. Le vendredi, grand'messe *de Passione Domini*. La fête patronale de la confrérie est celle du 3 mai, l'Invention de la Sainte-Croix, l'Exaltation étant retenue pour la fête paroissiale. Matines, mais qui sont les « Vigiles des morts », « pour les frères trépassés », grand'messe, suivie également, à leur intention d'un service funèbre. Chaque frère décédé a droit de même à un service.

La « Confrairie du Saint Sacrement de l'autel » étale ses titres de noblesse (56). Elle a été « fondée par les prebstrs de ladite église, du temps et consentement de Jean Chauvain, chanoine de Nantes, et recteur de ladite église, l'an 1462. Tous les jours, messe basse du Saint-Sacrement, célébrée par

(54) Comme à Saint-Nicolas après la grand'messe.

(55) L'on se reportera pour les confréries à Léon MAITRE, *Les Confréries bretonnes. Notes et statuts sur les confréries nantaises*, in *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. XV, 1876.

(56) TRAVERS, *Histoire de la ville et du comté de Nantes*, t. II, p. 135, dit, moins exactement, semble-t-il, cette confrérie fondée en 1464 par Antoine de Bonvalen, curé de Saint-Donatien et vicaire général de l'évêque Amaury d'Acigné.

le sacriste, sans préjudice des grand'messes des trois jours de la semaine : lundi, mardi, jeudi où nous avons relevé messe chantée du Saint-Sacrement avec procession.

Les grand'messes des lundi et mardi sont fondation privée. La grand'messe du jeudi, qui est le jour consacré au Saint-Sacrement, est une messe de la confrérie. Le dimanche dans l'octave du Sacre, il y a « procession du Saint-Sacrement par les rues de la paroisse », avant la grand'messe solennelle qui est célébrée « avec musique » ; les confrères du Saint-Sacrement assurent le soin de ces cérémonies. Nous laisserons de côté les avantages spirituels dont ils bénéficiaient après leur mort.

L'autel de Notre-Dame de Consolation est le siège de la confrérie du même nom. Elle a été fondée en 1492, « ou environ » (57). Sa caractéristique est qu'elle constitue un hommage permanent à l'égard de la « Conception immaculée de la Vierge » (58). Le 8 décembre est, en conséquence, fête patronale : « il y a procession par la grande rue », « au soir vespres des morts et le lendemain service général pour les frères et sœurs décédés ». Ce souci des défunts accompagne toujours, en somme, plus ou moins, les autres cérémonies. Quant au service hebdomadaire, il est d'une messe chantée *de Beata* chaque samedi, à l'autel de Notre-Dame de Consolation.

Confrérie des Tailleurs. Trois messes par semaine à l'autel de la Trinité. La fête de la Sainte Trinité est la fête patronale.

La Confrérie de Notre-Dame de Bon Secours a été érigée en la chapelle de la Saulzaie (59). Elle y fait célébrer une grand'messe à toutes les fêtes de Notre-Dame. Le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, 21 novembre, est la fête patronale, demeurée jusqu'à nos jours fête de Notre-Dame de Bon Secours, à Sainte-Croix. Il y a cinq messes « à basse voix » chaque semaine et deux saluts, l'un *de Beata* (on chante le *Salve Regina*), et l'autre du Saint-Sacrement, le jeudi de la Fête-Dieu.

Confrérie de la Toussaint en la chapelle succursale de Grande-Biesse (60).

(57) TRAVERS, loc. cit., p. 154, dit cette confrérie fondée en 1483.

(58) Sur le progrès du dogme de l'Immaculée Conception, au XVII^e siècle, cf. DUBOSQ DE PESQUIDOUX, *L'Immaculée Conception, Histoire d'un dogme*, t. I, Paris, 1898, p. 447-466.

(59) Cf. l'abbé E. RICORDEL, *Les Madones Nantaises*, Nantes, 1904, p. 259-268.

(60) V. *suprà*, p. 86.

*
**

Peu de chose à dire sur l'église Sainte-Radegonde (61) visitée l'après-dîner du même jour 29 avril.

Le sacraire est posé au dessus du Maître-autel sur une sorte de « dosme », autre forme de « pyramide ». Il est entouré des statues de sainte Radegonde, saint Etienne, saint Sébastien, sainte Barbe et saint Jean.

L'une des particularités de l'église est la présence d'une « petite chapelle close ». M. Cornulier de la Touche y a posé « quelques images nouvellement faictes ».

Sainte Radegonde est une petite paroisse ; aussi la messe paroissiale du dimanche n'est-elle qu'à voix basse, et il n'y a guère d'office chanté au complet qu'au jour de la fête de « Madame Sainte Radegonde » — *Madame*, parce que Reine de France —, ainsi que pour Noël, où l'office est chanté selon le rite romain (62).

*
**

La visite est courte, et l'on passe donc à Saint-Laurent.

Beaucoup de confusion dans la paroisse en ce qui concerne les fondations et chapellenies. Les paroissiens n'arrivent pas à s'y reconnaître. Clergé peu nombreux, semble-t-il ; en tout cas, « le curé n'a aucun prebste, subject avec luy », c'est-à-dire sans doute à demeure, en tant que jouissant d'un bénéfice sur la paroisse.

Petite église (63), trois autels, A celui de Notre-Dame, une Vierge avec l'Enfant Jésus, saint Christophe et saint Jean (64). Et à l'entrée du chœur, « au hault est un grand tableau où est le crucifix et à costé la Vierge ».

(61) L'église de Sainte-Radegonde était située en face de l'entrée du château dont elle était l'église paroissiale, à l'angle de l'actuelle rue Mathelin Rodier. Elle comportait une seule nef. C'était un édifice fort pauvre, ne contenant guère d'ornement que la chapelle Cornulier avec enfeu. Cf. Docteur A. SINAN, *Le vieux Nantes qui s'en va*, Mayenne, 1935, p. 57-58.

(62) Il y eut à Nantes, à partir de l'évêque Philippe du Bec, un effort progressif en vue d'adopter le rite romain en suite des décisions du Concile de Trente. Sous Philippe du Bec, en 1588, est donné le Missel ; en 1613, sous Charles de Bourgneuf, le Processionnal ; en 1617, le Rituel. En 1611, révision du Propre du diocèse « ad formam officii Romani » ; le travail est repris en 1620, le siège étant vacant, par les soins du Chapitre et confié à Vincent Charron. La nouvelle édition sera publiée en 1622, sous Philippe Cospeau. On ne voit pas que la réforme ait affecté le bréviaire ; d'où peut-être la précision de la fondation ici en cause faite dans un esprit de piété romaine.

(63) Saint-Laurent, au bout de l'impasse qui porte ce nom, avait été rebâti vers 1356 par Charles de Blois.

(64) Pas d' « image » de saint Laurent.

Le troisième autel est situé côté de l'Épître par rapport au maître-autel. « Sur la contre-table, y a un crucifix en bosse relevé, au pied duquel y a nombre de petites images ». Autel de pure parade, on n'y dit point la messe. Peut-être existe-t-il simplement comme témoin d'une ancienne chapellenie, appelée « du vieil crucifix ».

Une autre chapellenie est celle que détient, pour l'heure présente, Michel Macé, chanoine de Notre-Dame de Nantes, et qui est assez importante, puisqu'elle est constituée par un logis, jardin, pré et vigne « proche le lieu noble de Portic » en Saint-Donatien. Ce Michel Macé fut un prêtre pieux, éminemment spirituel ; il fut le premier guide d'une sainte âme dans les voies de la perfection, Marie Michel Boufard, qui devait ensevelir un jour les grâces de sa vie mystique au monastère de la Visitation (65). Or nous le voyons ici se décharger des obligations de sa chapellenie — deux messes par semaine — sur un autre prêtre, Guillaume le Boucher, qui en assure pour lui le service, tant la chose paraît naturelle. On n'oubliera pas qu'à côté d'inconvénients très certains, cette substitution pouvait permettre l'entretien de prêtres peu fortunés et qui, sur les revenus du bénéfice, jouissaient eux-mêmes de la *portio congrua*, c'est-à-dire convenable.

*
**

Saint-Denis. Matin du 30 avril.

Six autels. A l'autel majeur, saint Denis et saint Nicolas. Autel Saint-Honoré, avec l'« image » du saint, celle de saint Hubert et celle de « la Vierge tenant son petit Jésus ». Saint Sébastien, accosté de saint Roch ; ce sont là deux saints souvent associés comme devant subvenir aux requêtes pour guérir les plaies des malades. Autel de Notre-Dame ; il y a trois niches, l'une de la Vierge, les deux autres pour les deux saints Jean, le Baptiste et l'Évangéliste. « Un autre autel désigné de Nostre Dame de Pitié, portant sur ses genoux l'image de son Fils Jésus descendant de la croix..., et à costé l'image de sainte Marguerite et de saint Eloy ». Enfin, chapelle de saint Guédas, ou saint Gildas, avec les « images » du saint, de la Vierge et de saint Louis. C'est là « où les petits enfants vont à l'escholle ». Ils sont un peu brouillons et comme la chapelle est située, on ne sait

(65) E. CATTÀ, op. cit., p. 286.

trop comment, dans le voisinage de l'autel majeur de l'église, il va falloir placer une balustrade « de bonne hauteur » de peur qu'ils ne le gâtent. « Sinon l'escholle n'y sera plus tenue ». C'est bien curieux, cette école dans une église.

*

**

Saint-Vincent (66). Même jour après midi.

Le trésor de l'église contient de belles reliques et de beaux reliquaires ; l'un entre autres, sous la forme d'un avant-bras en argent, qui contient les doigts de saint Vincent. Ce saint est le diacre, martyr en Espagne sous Dioclétien, et qu'on invoque dans les litanies des Saints. Reliques en outre de saint Matthieu, saint Crépin et saint Crépinien. Seulement, il faudrait que fût dressé l'inventaire de toutes ces pièces d'orfèvrerie.

La transition, déjà constatée, entre des usages divers touchant la garde de la Sainte Réserve, se vérifie encore. En somme, trois pratiques demeurent en cours : la suspension avec poulie, comme à Saint-Nicolas — c'est la coutume la plus ancienne — ; la tour eucharistique ou « pyramide » ; enfin le tabernacle, qui s'impose de plus en plus, comme plus digne (67). A Saint-Vincent, le « sacraire », où est conservé le saint ciboire, « n'est fermé que d'un verre » sur une ouverture formant porte, et sans aucune mesure de sûreté. C'est bien là un usage ancien et qui témoigne lui-même de la piété des adorateurs, mais il ne va pas sans inconvénient. Il faudra donc procurer coûte que coûte un moyen de fermeture, bien hermétique, « à clef ou bien d'une pierre » et ceci « dans quinze jours, crainte d'accidens qui pourraient arriver ». Un tabernacle en pierre attend d'ailleurs, tout prêt, au maître-autel ; mais il ne paraît pas qu'on en fasse encore usage, tant la piété des gens peut rester attachée sans doute aux coutumes traditionnelles. Le « sacraire » serait donc, de la sorte, en côté, comme il se

(66) L'Eglise Saint-Vincent était située au coin de la rue Beausoleil et de la rue qui porte son nom. Elle avait été reconstruite au XVI^e siècle.

(67) [LEBRUN DES MARETTES] ap. *Voyage liturgique de France*, Paris 1718, mentionne encore dans la cathédrale de Nantes une « tourelle de pierre » au Maître-Autel. Cf. M. DUGAST-MATIFEUX, *Nantes Ancien*, Nantes, 1879, p. 193. Les Carmes ont adopté, à Nantes, un tabernacle en 1607, les Cordeliers en 1613. D'après TRAVERS, t. III, p. 133-176.

vérifiait autrefois (68). Au maître-autel, deux niches : saint Vincent, sainte Agnès.

« Au costé de l'épître du grand autel, il y a une chapelle... ». Au dessus de l'autel « trois images, l'une de Notre-Dame de Pitié, l'autre de saint Adrien, et l'autre de sainte Marthe ». « Ordonnons que sera faict mettre une main audit saint Adrien ». Cette chapelle offre la particularité beaucoup plus intéressante d'une mise au tombeau, « sous une voulte » encastrée sans doute dans un mur latéral. « Outre la figure de Notre Seigneur, il y a neuf personnages ». Quelle était la valeur artistique de ce groupe ? A quelle école en rattacher l'exécution ? Celle de Michel Colombe, comme le « tombeau des Carmes » à la cathédrale de Nantes ou la mise au tombeau de l'église abbatiale de Solesmes ? Aucune trace n'est restée de l'iconographie de cet ouvrage.

Cette chapelle paraît bien dédiée à Notre-Dame de Pitié ; or il y a, à Saint-Vincent, deux autres chapelles de Notre-Dame, l'une sous le vocable Notre-Dame de Victoire, l'autre sans dénomination : la Vierge y est reproduite avec l'Enfant Jésus. Autres autels dédiés à saint Jean, à saint Gilles, à saint Michel ; il y a une « image dudit Saint Michel » accompagnée de celle de sainte Marguerite et d'une autre encore de Notre-Dame. Comme on aime la Sainte Vierge à Nantes !

« Et à l'entrée de la porte est le cimetière de la dite église ».

Le Recteur est Messire Nicolas Tastevin. On précise en ce qui le concerne ses obligations pastorales : « grande messe tous les dimanches, Matines, Grande messe et vespres aux festes solennelles ». Ces obligations valent pour les autres églises, sans parler, comme il va de soi, de l'administration des sacrements.

Saint-Vincent a le bénéfice d'une fondation importante, œuvre d'un important personnage, et qui souligne bien le cas qu'on fait à Nantes, de la dévotion à l'égard de la Vierge Marie. C'est la célébration, à toutes les fêtes de Notre-Dame, de l'office au complet : « Matines (avec les laudes assurément), prime, tierce, sexte, none, vespres et complies, messe à diacre et soulz-diacre, et aussy l'office de la Vierge chaque sabmedy (69) ». Le fondateur a été Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, du temps sans doute où, gouverneur de Bretagne

(68) Voir par exemple l'église de Trèves, en Anjou.

(69) On remarquera l'orthographe recherchée ; le *b* maintenu de *sabbatum*.

mais chef surtout de la Ligue en Bretagne, il soutenait, à Nantes, le siège de la ville investie par les troupes du Roi (1593). Marie de Luxembourg, vicomtesse de Martigues, son épouse, a fait également, à Saint-Vincent, la fondation de deux messes basses « en la chapelle vulgairement appelée de Briord », du nom de la famille et hôtel du même nom sur la paroisse. La présentation du chapelain appartient au duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et qui a épousé la fille de Mercœur et de Madame de Martigues.

*
**

Peu de choses à signaler à Saint-Léonard (70). Une chapellenie en l'honneur de saint Joseph témoigne de la faveur que prend de plus en plus la dévotion envers le Père nourricier de la Sainte Famille. Chapellenie encore de saint Cyr et de sainte Julite.

*
**

S'il était permis de faire le bilan des observations que suggèrent ces visites des églises de Nantes, on pourrait aboutir à ces conclusions.

L'impression d'ensemble, tout d'abord, est bonne. A part des détails de peu de choses, les églises sont en bon état (71) et les fidèles ne se plaignent pas de leur clergé, généralement nombreux, car il doit faire face à de multiples fondations.

De celles-ci nous n'avons donné qu'un aperçu rapide, ne relevant que celles qui pouvaient offrir quelque particularité intéressante. Mais il y en a beaucoup plus. Ainsi dans cette paroisse Saint-Léonard, sur les quatre feuillets que comporte le procès-verbal de la visite, trois les concernent, avec les chapellenies.

Même profusion à l'égard des « images » pieuses, statues, tableaux, et en relation, du reste, pour celles du moins qui dominent un autel, avec une chapellenie.

L'une et l'autre constatations soulignent ce caractère, dont on a fait un trait de la vie spirituelle depuis le XVI^e siècle, et qui en réalité est l'héritage du bas Moyen-Age, celui du particularisme. La piété individuelle cherche à se satisfaire, se doublant de piété familiale ou de dévotion corporati-

(70) Monument du XIII^e siècle.

(71) Ainsi par exemple, des fonts baptismaux, sauf à Saint-Nicolas où, nous dit-on, l'eau n'est pas assez nette, il y a des taches de cire.

ve; car les pratiques instituées entendent se perpétuer d'une génération à l'autre, et la chose s'accomplit fidèlement; les suffrages envers les défunts venant souvent s'adjoindre, du reste, aux exercices de dévotion.

Mais il ne faudrait pas exagérer et considérer ce monde pieux enfermé dans un particularisme farouche. C'est le contraire qui a lieu. Car enfin, pourquoi cette profusion de processions, de messes chantées, de saluts en l'honneur du Saint-Sacrement et de la Vierge, sinon pour en faire profiter tout le peuple avec soi? Une fondation représente une rente assez élevée, une chapellenie suppose une aliénation de biens; tout le monde ne peut pas se payer un tel luxe spirituel; mais la cérémonie qui a été établie de la sorte est un attrait, même pour les pauvres, et c'est bien dans un sens « communautaire », on peut le dire, qu'il en a été statué de la sorte.

Ces témoignages de la piété demeurent en effet, profondément catholiques. Le culte envers le Saint-Sacrement y trouve un développement considérable et qui n'aurait pas été tel s'il n'était, d'abord, l'indice d'une foi vive et s'il n'avait toutes les chances d'être compris. Les processions du *Corpus Christi* qui ont lieu, par exemple, chaque jeudi à Saint-Nicolas, chaque jeudi, lundi et mardi à Sainte-Croix, n'auraient guère eu chance de tenir s'il n'y avait eu personne à les suivre.

C'est beaucoup, sans doute, d'autre part, que cette multiplication d'images diverses dans une même église, en vue d'honorer la même Vierge Marie. Mais il faut prendre le cœur humain tel qu'il est; cet hommage est piété filiale.

Les démonstrations enfin sont grandioses. L'on ne dira pas que la liturgie est fermée à ce peuple, qu'il n'en a pas le goût, quand la solennisation des fêtes comporte par dessus tout la célébration de l'office divin au *complet*. Sans doute l'exécution est-elle surtout l'affaire des clercs; mais cela prouve au moins qu'ils s'en acquittent et n'y trouvent pas de répugnance; et qui pourra bien croire que le peuple laisse là son clergé enfler les psaumes, sans y mêler quelque concours, celui tout au moins d'une présence puisqu'on se plaint s'il y a négligence?

Autant de points qui laissent entendre que la piété de notre temps — si excellente soit-elle chez beaucoup de chrétiens — pourrait avoir quelques leçons à recevoir quand même de la simplicité de nos ancêtres.

Etienne CATA.